# **APRÈS DIPLÔME**

### **COMPÉTENCES ACQUISES**

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est formé à l'acquisition des compétences pour :

- · Construire un accueil du jeune enfant de qualité, respectueux de son rythme et de son environnement familial
- Appréhender les techniques de soins liées à l'hygiène, l'alimentation, le sommeil
- · Veiller à la sécurité physique et affective
- Développer la socialisation et faire des propositions éducatives
- Savoir entretenir les différents espaces de vie du jeune enfant

### **DÉBOUCHÉS**

- Travail auprès des jeunes enfants à domicile (assistant(e) maternel(le). garde à domicile) et en collectivité (multi accueil, crèche, halte garderie, école maternelle, micro crèche ...)
- · Possibilité d'accéder après quelques années d'expérience d'autres diplômes (Auxiliaire de puériculture, Éducateur de Jeunes Enfants)



## **LE CRFPE**

Le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance accompagne la professionnalisation des acteurs de son champ d'activité, en mettant à la disposition des institutions. des professionnels et des stagiaires, sa compétence en matière d'ingénierie de formation.

Nous proposons aujourd'hui des formations qualifiantes, des stages de formation visant l'acquisition et le renforcement des compétences et des prestations de conseil pour accompagner le développement des structures d'accueil petite enfance.



### **NOUS CONTACTER**

CRFPE - 465 Rue Courtois 59000Lille

Tel: 03 20 14 93 00

Courriel: accueil@crfpe.fr Site: https://www.crfpe.fr/

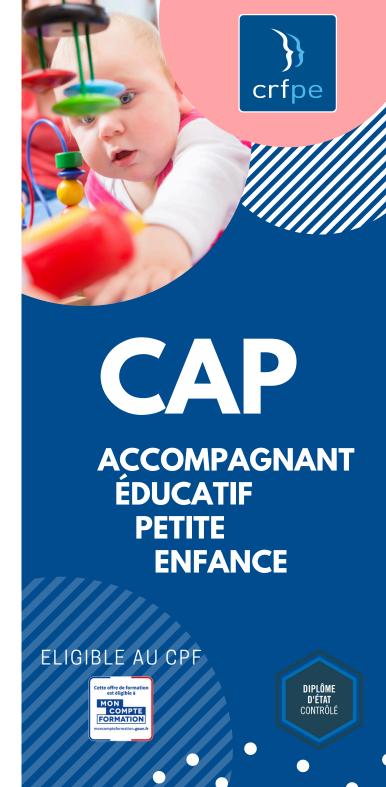














# **FORMATION**

**SUR 1 AN** 

## **POUR QUI?**

Titulaire de l'un des diplômes qui dispense des épreuves de matières générales :

- De niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Education Nationale ou de l'Agriculture
- De niveau 3 CAP. BEP...

Certains diplômes (BEP Carrières sanitaires et sociales, CAP Employé technique de collectivité. Certificat d'Aide Médico-Psychologique. Diplôme d'Etat Aide Soignant...) permettent de bénéficier d'allègements.

### **CALENDRIER**

Retrait des dossiers d'inscription à la sélection : permanent

Clôture des inscriptions : mi-juillet Sélection sur entretien

Périodes de formation : septembre à mai Rythme de formation :

Formation théorique : 2 jours par semaine Formation pratique: 3 jours par semaine

## € COÛT

les coûts de cette formation sont disponibles sur notre site internet : https://www.crfpe.fr/cap-aepe-petiteenfance

#### Formation théorique

#### EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en œuvre les activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- · Réaliser les soins du quotidien et l'enfant accompagner dans apprentissages.
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

#### EP2 - Exercer son activité en accueil collectif

- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence. d'adaptation et de continuité l'accompagnement.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.

#### EP3 - Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action.
- Négocier le cadre de l'accueil.
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- Élaborer les repas.

#### Formation pratique

En structure petite enfance et/ou en école maternelle:

- Pour les salariés en structure petite enfance : sur le lieu d'emploi
- Pour les non-salariés (490h de stage minimum) auprès d'enfants de 0 à 3 ans d'une part, et de 3 à 6 ans d'autre part

#### **NOS PLUS**

- · Une formation reconnue de qualité
- Un réseau de professionnels et des structures multiples
- Un accompagnement dans la construction
- Formation possible en apprentissage et en contrat de professionnalisation

